



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Lyon, le 03 septembre 2015

L'inspection pédagogique régionale de  
Mathématiques

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de  
Mathématiques de l'académie de Lyon

s/c de Mesdames et Messieurs  
les chefs d'établissement

**Rectorat**

**Objet : Lettre de rentrée 2015-2016**

Inspection pédagogique  
régionale

Affaire suivie par  
IA-IPR de Mathématiques

Téléphone

04.72.80.63.38

Télécopie

04.72.80.63.37

Courriel

[ipr@ac-lyon.fr](mailto:ipr@ac-lyon.fr)

92 rue de Marseille

BP 7227

69354 Lyon CEDEX 07

[www.ac-lyon.fr](http://www.ac-lyon.fr)

Dans un premier temps, nous tenons à remercier chacun d'entre vous pour l'ensemble des missions accomplies au cours de l'année 2014 – 2015. En particulier, nous avons apprécié votre investissement dans la mise en œuvre des différentes manifestations existant au sein de l'académie, la correction des examens et l'accompagnement des personnels entrant dans le métier.

Cette année encore, nous insistons sur les priorités suivantes :

- l'initiation à la démarche scientifique et l'apprentissage par les problèmes ;
- le renforcement du calcul et l'acquisition d'automatismes ;
- la démarche de projet dans les apprentissages ;
- l'utilisation d'outils informatiques dans les séances pédagogiques ;
- la prise en compte de la diversité des élèves et leur mise en activité ;
- le travail personnel et les écrits des élèves ;
- les modalités d'évaluation : diversification des supports, explicitation aux élèves du contrat d'évaluation ;
- les liaisons inter-degrés et inter-cycles.

**Au collège.**

Un nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture, ainsi que des nouveaux programmes entreront en vigueur à la rentrée 2016.

L'acquisition des compétences du socle commun reste un enjeu fondamental du collège. Dans cette optique, la circulaire de rentrée 2015 précise que la maîtrise des savoirs et des compétences mathématiques par tous les élèves et la lutte contre l'innumérisme doivent occuper une place importante dans la refondation pédagogique du système éducatif.

Cette circulaire fait aussi référence aux 10 mesures clés de la « stratégie mathématiques » (<http://eduscol.education.fr/maths/actualites/strategie-maths>). Parmi celles-ci, nous soulignons l'importance à accorder à l'enrichissement des situations d'apprentissage prenant appui sur le numérique et qui seront en lien avec le quotidien, les métiers et les autres disciplines. Nous insistons aussi sur la pratique du calcul, sous toutes ses formes (mental, réfléchi, instrumenté), dont la place sera renforcée dans les nouveaux programmes de mathématiques.

Nous vous engageons aussi à vous impliquer dans les travaux du conseil école-collège afin de favoriser l'acquisition des apprentissages fondamentaux et la continuité des

enseignements.

Dans le référentiel pour l'éducation prioritaire, la priorité n°1 met en exergue le réinvestissement des compétences et des connaissances mathématiques en situation de résolution de problèmes.

Site nationale pour l'éducation prioritaire : <http://www.education.gouv.fr/cid187/l-education-prioritaire.html>

### Au lycée

Nous rappelons que la formation mathématique au lycée général et technologique vise deux objectifs :

- L'acquisition de connaissances et de méthodes nécessaires à chaque élève pour construire son avenir personnel, professionnel et citoyen, et préparer la poursuite d'études supérieures ;
- Le développement de compétences transversales (autonomie, prise d'initiative, adaptabilité, créativité, rigueur, ...) et de compétences spécifiques aux mathématiques : **Chercher, modéliser, représenter, calculer, raisonner, communiquer.**

*Inspection Générale de l'EN - Groupe des mathématiques. Novembre 2013*

Nous vous conseillons la lecture des ressources suivantes qui pourront être exploitées en situation de classe.

- Les problèmes à prise d'initiative  
[http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Mathematiques/84/2/Ressources\\_Lycee\\_T-S-ES-STI2D-STMG\\_Exercices-Math\\_349842.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Mathematiques/84/2/Ressources_Lycee_T-S-ES-STI2D-STMG_Exercices-Math_349842.pdf)
- STI2D : ressources interdisciplinaires pour la classe terminale  
[http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Mathematiques/15/8/Ressources\\_interdisciplinaires\\_terminale\\_STI2D\\_-\\_mathematiques,\\_physique,\\_STI\\_449158.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Mathematiques/15/8/Ressources_interdisciplinaires_terminale_STI2D_-_mathematiques,_physique,_STI_449158.pdf)
- STHR (Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration) : à l'occasion de la publication de nouveaux programmes de seconde pour la série STHR, un document Eduscol recense des activités mathématiques dans le cadre de l'hôtellerie et la restauration.  
[http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Maths/27/8/%5BSeconde\\_STHR%5D\\_-\\_Activites\\_mathematiques\\_dans\\_le\\_contexte\\_de\\_l\\_hotellerie-restauration\\_435278.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Maths/27/8/%5BSeconde_STHR%5D_-_Activites_mathematiques_dans_le_contexte_de_l_hotellerie-restauration_435278.pdf)

### Informations générales

#### ICN : Informatique et Création Numérique

En classe de seconde, un nouvel enseignement d'exploration ICN a été proposé en juin 2015. Dans l'académie, une vingtaine de lycées se sont portés volontaires pour le mettre en application dès cette rentrée.

<http://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/7/17/MENE1517386A/jo>

#### ISN : Informatique et Sciences du Numérique

Concernant la spécialité ISN mise en place à la session 2013 du baccalauréat scientifique, le nombre de candidats pour la session 2015 a encore augmenté et a dépassé la barre des mille (1041 candidats). La moyenne académique se situe à 13,8 sur 20.

#### Examen

La note de service du 17 mars 2015 stipule qu'à partir de la session 2018 seules seront

autorisées les calculatrices disposant d'une fonctionnalité « mode examen ».

BO n°14 du 2 avril 2015 :

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=87354](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=87354)

### **MMI : Maison des mathématiques et de l'informatique**

La MMI propose des expositions, des ateliers et stands d'activités ainsi que des conférences. Elle a également vocation à fédérer, à organiser et à amplifier les diverses actions de diffusion mathématique et informatique qui se déroulent à Lyon et dans sa région. Les programmes des différentes activités (conférences, expositions, projections, etc.) sont consultables grâce au lien : <http://www.mmi-lyon.fr/>.

**L'IREM** de Lyon organise des stages du plan académique de formation (PAF), propose de nombreuses conférences, anime des groupes de travail et élabore des documents utilisables en classe. Pour toute information, vous pouvez consulter le site de l'IREM accessible avec le lien : <http://math.univ-lyon1.fr/irem/>

### **DNL**

Les informations nécessaires à la procédure de recrutement en vue de la délivrance d'une certification complémentaire pour enseigner en langue étrangère dans une discipline non linguistique seront disponibles dans un prochain [bulletin d'information rectorale](#).

Des ressources institutionnelles, notamment les textes de cadrage relatifs aux modalités de passation de l'examen, pourront être consultées sur [le site académique](#).

### **UPO**

Le groupe académique UPO réunit des professeurs intéressés par l'Utilisation Pédagogique de l'Ordinateur. Ses membres produisent, expérimentent des séquences pédagogiques qui sont disponibles sur le site académique, et conduisent également des actions de formation du PAF.

Des activités prenant appui sur le logiciel de géométrie dynamique dans l'espace Geogebra 3D sont régulièrement mises à jour : <http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/math/spip.php?rubrique70>.

Plusieurs problèmes ouverts incluant l'usage des TICE sont disponibles sur le site académique : <http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/math/spip.php?rubrique23&lang=fr>.

Contact pour le groupe UPO : [upo@ac-lyon.fr](mailto:upo@ac-lyon.fr)

### **TraAM**

Les Travaux Académiques Mutualisés ont pour objectifs d'aider et d'accompagner le développement des TICE en mutualisant les expériences. Le projet développé par l'académie de Lyon est centré sur la collaboration des élèves à l'aide d'un support mobile, type tablette, pour la résolution de problèmes ouverts. Le travail conduit depuis plusieurs années a permis de déterminer les spécificités de ce nouvel outil pour comprendre les utilisations possibles en classe.

Les activités et la synthèse produites seront publiées sur [le site académique](#).

Une synthèse des TraAM des années précédentes est disponible sur le site [Eduscol](#).

### **Le rallye mathématique**

Le rallye mathématique de l'académie de Lyon s'adresse aux élèves de 3<sup>ème</sup>, 2<sup>nde</sup> générales et technologiques, 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup> professionnelles de tous les établissements, publics et privés sous contrat, collèges – lycées d'enseignements généraux et technologiques – lycées professionnels. L'édition 2015 a vu la participation de 840 classes soit 23940 élèves.

11<sup>ème</sup> édition du rallye : **lundi 14 mars 2016**

Site à consulter : <http://rallye-math.univ-lyon1.fr>

### **Les Olympiades académiques – 1<sup>ère</sup>**

Ce concours concerne tous les élèves des classes de premières générales et technologiques. En 2015, le nombre de candidats a été de nouveau en augmentation (environ 1400 inscrits dans l'académie).

Une trentaine d'élèves ont été récompensés au niveau académique et trois d'entre eux ont été primés au niveau national (deux seconds ex aequo et un troisième)

Session 2016 : **mercredi 16 mars 2016 au matin.**

### **Les Olympiades académiques – 4<sup>ème</sup>**

Des olympiades de quatrième ont été proposées en avril 2015. Environ vingt collèges ont participé et vingt-cinq élèves ont été récompensés.

### **Semaine des mathématiques**

La semaine des mathématiques se déroulera du lundi 14 au 20 mars 2016 avec pour thème « Maths et Sports ».

### **Contact**

Des actualités ou informations seront transmises sur vos boîtes académiques que nous vous recommandons de consulter régulièrement.

Nous vous signalons le départ à la retraite de mesdames Denise COURBON et Janine REYNAUD et l'arrivée de monsieur Etienne MAURAU.

Une adresse pour nous écrire : [ipr@ac-lyon.fr](mailto:ipr@ac-lyon.fr) à l'attention de Mesdames et Messieurs les IA-IPR de mathématiques, ou bien directement à :

[odile.straub@ac-lyon.fr](mailto:odile.straub@ac-lyon.fr)  
[jean-jacques.seitz@ac-lyon.fr](mailto:jean-jacques.seitz@ac-lyon.fr)

[etienne.maurau@ac-lyon.fr](mailto:etienne.maurau@ac-lyon.fr)  
[alain.truchan@ac-lyon.fr](mailto:alain.truchan@ac-lyon.fr)

L'inspecteur général de mathématiques en responsabilité dans l'académie de Lyon est Erick ROSER : [erick.roser@education.gouv.fr](mailto:erick.roser@education.gouv.fr)

**Nous vous souhaitons une excellente année scolaire 2015 - 2016.**

Étienne MAURAU  
Jean-Jacques SEITZ  
Odile STRAUB  
Alain TRUCHAN

ANNEXE : relevé des acquis aux examens, session de juin 2015.









